

Les impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences de la branche du sport au sein de l'économie sociale et solidaire

Octobre 2025

Synthèse du Rapport d'étude



aFDas





1

Finalité de l'étude et méthodologie mise en place

Les objectifs, le périmètre et les enjeux de l'étude sur les impacts de la transition écologique sur les métiers et compétences de la branche du sport au sein de l'ESS

» La présente démarche intervient dans le cadre de l'EDEC « Objectifs Transitions 2025 » et a pour objectif **d'appuyer la branche dans l'anticipation des transformations de l'emploi liées à la transition écologique**. Plus concrètement, le rapport vise à **dresser un état des lieux prospectif et élaborer un plan d'actions opérationnel pour accompagner les mutations écologiques au sein de la branche du sport**.

In fine, elle a pour objectif de :

01

Analyser les impacts écologiques et économiques

02

Identifier les freins et leviers

03

Développer des solutions concrètes et adaptées

04

Renforcer la formation professionnelle

Il est à noter que l'étude ne prend en compte que le secteur **associatif de la branche** du sport (hors sport professionnel et sport marchand).

Les réalisations dans le cadre de la démarche

La démarche, s'est déroulée entre mars et octobre 2025 et a conduit à la réalisation de :

11

Entretiens et contributions de cadrage

2 enquêtes,
849 réponses

613 réponses d'employeurs associatifs
236 réponses de Fédérations, Ligues et Comités

23

Entretiens d'approfondissement avec des répondants (structures, fédérations, ligues, comités...) et des acteurs de la formation

7

Fiches métiers analysées (à partir d'une grille de lecture ad hoc) + étude des certifications du périmètre inscrites au RNCP

3 documents

Rapport d'enquête
Rapport général
Synthèse autour du plan d'action



Les analyses reposent sur les différents éléments qualitatifs et quantitatifs récoltés et analysés tout au long de la démarche. Elles sont également enrichies de ressources documentaires.

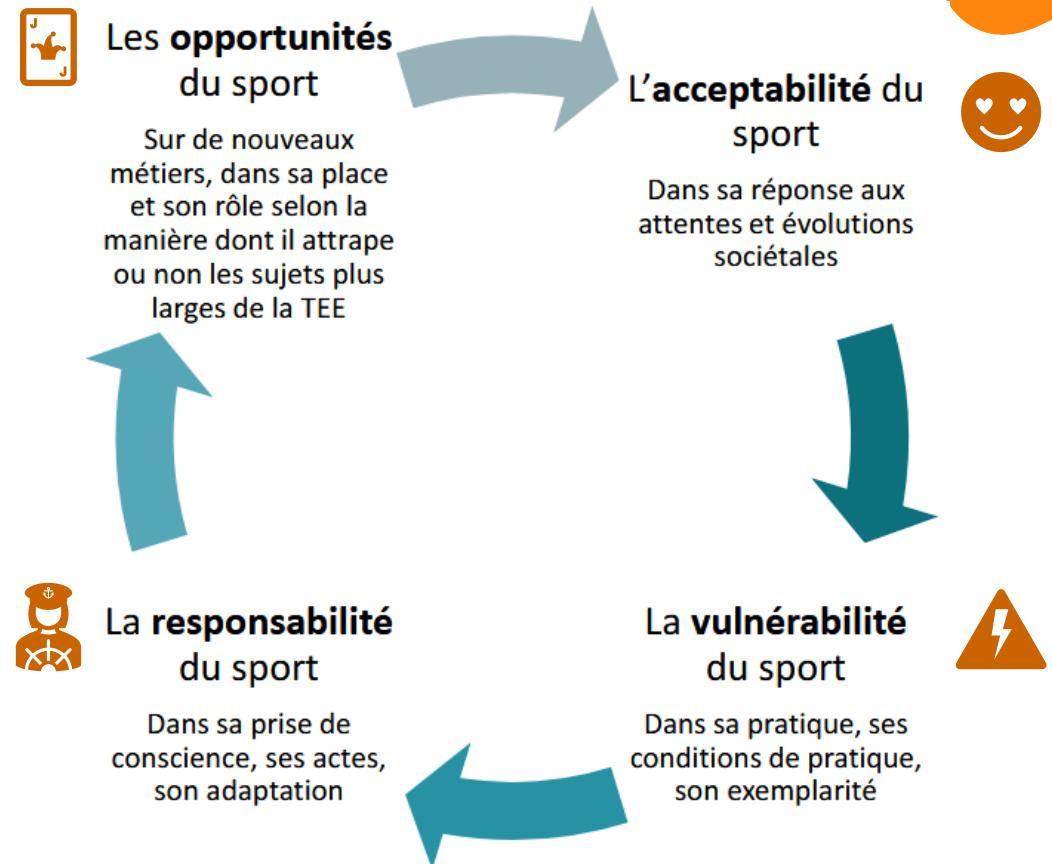


2

Les éléments clés à retenir de l'étude

Des enseignements au regard des 4 entrées identifiées

- **La VULNÉRABILITÉ du sport**, car les effets du changement climatique et les pressions environnementales pèsent déjà sur les conditions de pratique, l'organisation des activités et la disponibilité des ressources ;
- **La RESPONSABILITÉ du sport**, avec la nécessité de réduire son empreinte écologique et de s'adapter aux attentes sociétales, dans un contexte de réglementations et d'exigences croissantes, comme une logique de nécessaire exemplarité du sport ;
- **L'ACCEPTABILITÉ du sport**, c'est-à-dire la manière dont la société perçoit et soutient la pratique sportive au regard de ses impacts et de son exemplarité ;
- **Les OPPORTUNITÉS du sport**, liées à l'émergence de nouvelles activités, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences, selon la façon dont le secteur s'empare de cette transition.



Les enseignements clés - Le sport face à sa VULNÉRABILITÉ

- » **Une prise de conscience en progression mais inégale** : la transition écologique est reconnue comme un **enjeu important** par la majorité des structures (72 % des structures du sport associatif considèrent la TEE comme un enjeu important), mais près d'un tiers ne la considère pas comme un enjeu majeur pour elle ce qui traduit la persistance d'un besoin d'acculturation et de sensibilisation. Les préoccupations les plus partagées portent aujourd'hui sur la gestion des déchets, la sobriété énergétique et, pour les structures les plus sensibilisées, sur la mobilité durable et la préservation des milieux naturels.
- » **La double vulnérabilité du sport** : le secteur est à la fois **contributeur** (déplacements, consommation énergétique, déchets) et **victime du dérèglement climatique** (réduction des temps de pratique, sites fragilisés, complexité d'organisation).
 - + **67 % des structures se disent déjà impactées par la transition écologique**, notamment par la réduction des temps de pratique, la complexification de l'organisation des séances ou la modification des comportements des pratiquants. Du point de vue des fonctions / activités, la transition écologique affecte en premier lieu l'organisation d'événements et la logistique, la gestion et la maintenance des équipements, la planification des calendriers, ainsi que le développement stratégique et associatif.
 - + En revanche, moins de la moitié se considèrent impactantes (positivement ou négativement), ce qui traduit **une perception encore limitée de leurs propres effets sur l'environnement**. Parmi celles qui se reconnaissent un impact négatif, les déplacements et la consommation énergétique des équipements sont les premiers facteurs cités.
- » **Des actions concrètes encore limitées et réactive plus qu'anticipatrice** : si la moitié des structures disent avoir engagé des actions en lien avec la TE, seules 17% cumulent plusieurs initiatives ; les démarches restent **ponctuelles et peu structurées**. Cette configuration dessine une **position globalement réactive plutôt qu'anticipatrice**. Les organisations adaptent leurs pratiques face aux contraintes immédiates plutôt que de se projeter dans des stratégies de transformation à long terme. Les différences entre disciplines sont particulièrement marquées, confirmant que la proximité avec la nature est un puissant facteur de sensibilisation et d'action.
- » **Le manque de moyens comme frein central** : les ressources humaines, financières et logistiques limitées empêchent de déployer des actions plus ambitieuses.
- » **Une hétérogénéité forte selon les disciplines** : Les disciplines **outdoor** (sans infrastructure, littoral, montagne) sont les plus mobilisées et affectées par les enjeux climatiques, alors que les disciplines indoor se sentent encore peu concernées. Cet écart se traduit dans les stratégies : actions concrètes et structuration plus avancées d'un côté, démarches plus ponctuelles voire défensives de l'autre.

Les enseignements clés - Le sport face à sa RESPONSABILITÉ

- » **Le rôle clé des personnes engagées** : les initiatives reposent souvent sur des **individus moteurs** (bénévoles, dirigeants sensibles au sujet), plus que sur des stratégies institutionnelles ou des ressources pérennes.
- » **De nombreux enjeux prioritaires compliqués à prioriser** ... : de **nombreuses problématiques sociétales et environnementales** doivent être traitées par les structures et ne sont **pas priorisables** entre elles (TE, VSS, discriminations, etc.).
- » **Des acteurs du sport déjà sursollicités sur de multiples compétences** : les métiers du sport tels que définis actuellement regroupent toujours de **nombreuses compétences diverses**, sans la possibilité de spécificités précises (« mouton à 5 pattes »).
- » **La transition écologique encore perçue sous l'angle de la contrainte** : pour un certain nombre de structures, la TE est encore vue comme une **obligation réglementaire** ou une **réponse à des crises climatiques**, plutôt que comme une opportunité de transformation et d'innovation. Les actions mises en place restent alors souvent réactives, peu anticipées.
- » **Un manque de ressources et d'outils adaptés** : en écho à des ressources financières et humaines limitées, à un besoin identifié pour des supports pédagogiques contextualisés et des dispositifs mutualisés ou encore un besoin de coopération renforcée avec les fédérations et collectivités.

Les enseignements clés - Les OPPORTUNITÉS pour le sport

- » **Une transformation des compétences plutôt que de nouveaux métiers** : les éducateurs, organisateurs d'événements, gestionnaires d'équipements doivent intégrer la TE au sein de leur propre métier, avec une logique de recomposition des compétences, plutôt que de nouveaux profils spécifiques... Bien que des postes dédiés émergent progressivement (référents TE, chargés RSE ou missions ponctuelles), ils sont encore **rares et fragiles**. **Les évolutions passent surtout par un verdissement des pratiques et des métiers existants**, avec quatre familles de **compétences** clés à renforcer :
 - + **Techniques et organisationnelles**, notamment liées à la compréhension des écosystèmes, au choix et à la gestion de matériel durable, à l'évaluation des impacts... ;
 - + **Transversales**, en particulier la coopération avec d'autres acteurs à l'échelle du terrain / territoires, dans la communication responsable et la mobilisation et la pédagogie ;
 - + **Comportementales voire adaptatives**, en lien avec la posture / la relation aux publics, et pour permettre aux professionnels d'auto-piloter le changement, en s'ajustant aux spécificités locales et aux évolutions rapides des contextes.
- » **Le rôle clé de l'encadrement sportif** : L'encadrement sportif, bien que moins directement perçu comme impacté à ce stade, est identifié comme un levier clé pour accompagner l'évolution des pratiques et la sensibilisation des publics. **Les encadrants sont en première ligne**, à la fois porteurs de messages, gestionnaires d'attentes croissantes des pratiquants, et confrontés aux effets concrets du changement climatique. Leur rôle est appelé à s'élargir considérablement. 56 % des répondants jugent indispensable de renforcer les compétences environnementales des encadrants.
- » **Une très forte demande d'outils et de formations adaptées** : 81 % souhaitent des financements dédiés, 67 % des guides pratiques, 55 % la formation des encadrants.
- » **Une faible prise en compte de la TE dans les fiches métiers et les certifications** : L'analyse des fiches métiers existantes montre que **la transition écologique est peu ou pas formalisée dans les référentiels actuels**. Du côté des certifications, l'intégration de la transition écologique reste encore marginale. Elle existe cependant, avec une vraie dynamique de prise en compte, qui se concentre surtout sur certaines voies liées au management ou à l'animation socioculturelle. Ce mouvement devrait s'accélérer, notamment sous l'impulsion du décret du 6 juin 2025 qui demande l'intégration des enjeux de transition écologique et numérique dans les diplômes et certifications.
- » **Un éventail de formations à inventer – pousser** : de la sensibilisation généraliste adaptée à tous les sports, à la formation technique pointue adaptée à un sport et à son territoire précis, de multiples possibilités existent qui fasse de la formation un levier systémique, en la reliant aux écosystèmes territoriaux (collectivités, équipements, associations environnementales). La formation apparaît comme un levier essentiel mais encore sous-mobilisé :
 - + **Un tiers de structures qui expriment déjà des besoins de formation** (sensibilisation générale, intégration dans l'encadrement, réduction des impacts) s'ajoute mécaniquement les 2/3 qui n'identifient pas de besoin ou ne sont pas en situation / capacité de les identifier / exprimer ;
 - + Sachant que **plus de la moitié des structures disent ne pas se sentir prêtes à intégrer pleinement la transition écologique** dans leurs activités, faute de moyens, de temps ou de ressources adaptées.

Les enseignements clés - Le sport face aux besoins d'ACCEPTABILITÉ

- » **Les fédérations jouent un rôle clé** : elles sont mieux structurées, plus avancées (plans d'action, chartes RSO, labels), et attendues par les clubs et comités comme relais et soutien.
- » **Un besoin fort de coordination et de structuration collective** : les acteurs locaux demandent un cadre plus clair (fédéral, institutionnel) et un accompagnement pour sortir d'initiatives isolées et aller vers une stratégie de filière.
- » **Une attente du côté des pratiquants avec un rôle clé pour les encadrants** : par sa médiatisation et son caractère « sain / santé », le sport a un rôle **d'exemplarité** qui peut être en phase avec l'attente de l'ensemble des parties prenantes est forte. Cela confère un rôle important aux encadrants comme acteurs clés pour la sensibilisation des pratiquants et l'intégration des gestes écoresponsables en particulier (à ce titre, 96 % des employeurs estiment nécessaire de renforcer les compétences environnementales au sein de leur structure, mais seuls 11 % se disent bien formés aujourd'hui).

Ces résultats confirment **l'importance d'un « chemin » différencié, tenant compte de la diversité des disciplines, des territoires et du niveau de maturité des structures** (dans une logique de contexte de pratiques ?), dans une accroche à travailler à différentes échelles, depuis les têtes de réseaux jusqu'aux réseaux territoriaux et avec les acteurs environnementaux.



3

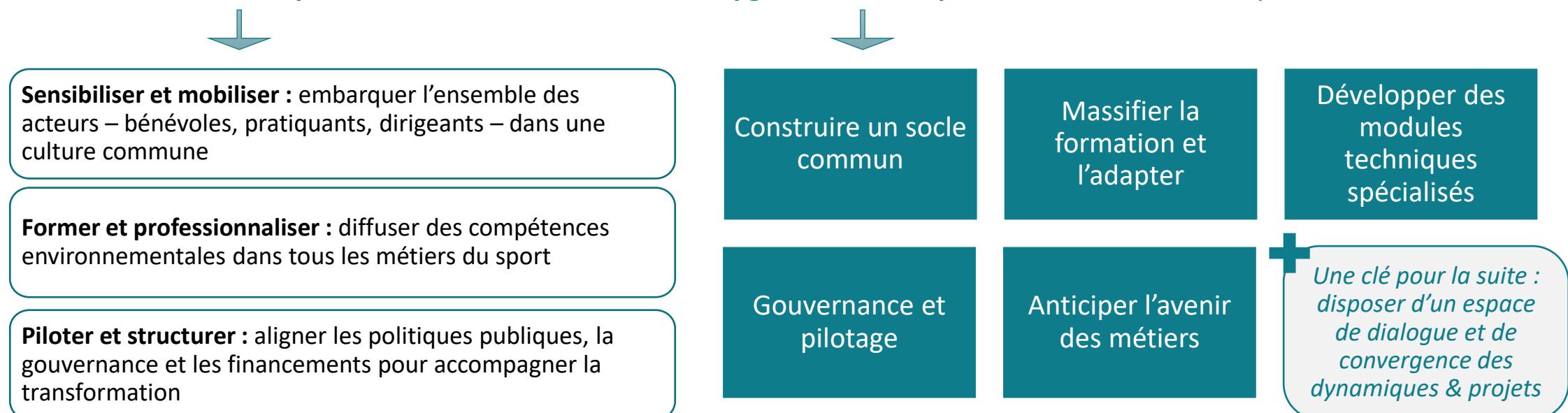
Les perspectives de transformation et leur accompagnement : le plan d'action

La structure du plan d'action

» Un plan d'action qui mobilise le matériel issu des entretiens, des enquêtes et des travaux précédemment réalisés, en cherchant à répondre à un double impératif :

- + Atténuer l'impact environnemental des pratiques sportives (réduire l'empreinte carbone, préserver la biodiversité, sobriété dans l'organisation d'événements, etc.) ;
- + Adapter les activités et les métiers face aux effets du changement climatique (canicules, raréfaction des ressources, nouvelles attentes sociétales).

» Trois leviers interdépendants sont activés à travers cinq grands volets opérationnels, déclinés en pistes d'actions :



Concrètement ? Les grands axes du plan d'actions et leur orientation

Construire un socle commun

- 1 Fédérer les acteurs du sport autour d'une culture partagée de la transition écologique, en harmonisant les repères, les outils et les compétences nécessaires pour agir efficacement.



Développer des modules techniques spécialisés

- 3 Renforcer la capacité d'agir sur le terrain grâce à des formations concrètes, centrées sur les gestes, les pratiques et les savoir-faire adaptés aux spécificités de chaque sport et de chaque territoire et favorisant l'autonomie, la résilience et l'échange de pratiques.

Anticiper l'avenir des métiers

- 5 Continuer les travaux prospectifs pour préparer dès aujourd'hui les transformations de demain, en explorant les impacts à long terme du changement climatique sur les métiers, les équipements et les modèles économiques du sport.

Massifier la formation et l'adapter

- 2 Faire de la formation un levier de transformation en déployant des parcours modulaires pour s'adapter aux réalités opérationnelles des professionnels du sport et progressifs pour être accessibles à tous, quel que soit leur niveau de maturité écologique.

Gouvernance et pilotage

- 4 Mettre en cohérence les politiques publiques, les dispositifs de financement et les dynamiques territoriales et aligner les ambitions des acteurs du sport en matière de transition écologique dans l'organisation des activités physiques et sportives.

Clé pour la suite

- 
- 6 Disposer d'un espace de convergence des dynamiques et des projets, cadre commun de dialogue et de coopération entre les parties prenantes.

VOLET 1 // Construire un socle commun à l'ensemble des associations du secteur du sport

- » **Des modules de sensibilisation** (visant à passer de la prise de conscience à une visée d'accroche vers la formation et / ou l'action, en ciblant en priorité les dirigeants bénévoles) ainsi que **des formations mutualisées** (en ligne + présentiel), reconnues et labellisées sur les fondamentaux de la transition écologique appliquée au sport en termes de connaissance –grands enjeux, réalités... (avec une logique de graduation « Classement de niveau sport et transition écologique » comme pour les langues). Des propositions existantes, comme celles de l'AFDAS et de l'UDES, ou en cours de création (en lien avec la Plateforme héritée de Paris 2024) pourront servir de bases pour créer des sensibilisations et des formations adaptées au référentiel métier du sport. La branche du sport pourrait se positionner sur la mise en application de cette action.
- » **Des ressources recensées, centralisées, adaptées / spécifiées** (aux référentiels métiers du sport) **et / ou co-crées** en lien avec les acteurs de terrain, disponibles en ligne, intégrant fiches pratiques, données territoriales et outils pédagogiques (mallette...), accessibles à tous les acteurs via une logique de centre de ressources, avec une logique d'animation de ces ressources (pour favoriser le partage d'expérience) et d'observation (cf. l'axe gouvernance). De nombreuses ressources existent déjà et doivent venir nourrir cette boîte à outils en s'attachant à les « aligner » avec le domaine sportif, voire avec ses entrées disciplinaires et / ou territoriales.
- » Un référentiel transversal **des « compétences vertes »**, selon les métiers types des associations sportives, afin de mieux définir les compétences attendues (compétence supplémentaire vs. nouveau métier) associé à **une révision des fiches métiers** (sur la base des fiches existantes) en intégrant les compétences vertes transversales nécessaires. Cette action pourrait concerter dans sa mise en application des organisations de la branche du sport et l'AFDAS, et s'accompagner de la révision des annexes des référentiels métiers, des blocs de compétences et des référentiels de certifications des diplômes.
- » **La valorisation des compétences vertes déjà existantes** dans les métiers via la formation, les certifications, ou la VAE (à destination des personnes déjà formées ou des personnes déjà mobilisées / actives).
- » Une **harmonisation / adaptation des titres et appellations** utilisées sur les postes (et services / directions) intégrant des missions dédiées autour et / ou sur la prise en compte de l'impact de la TEE, associée à **une réflexion sur de nouveaux métiers émergeants** à l'échelle de la branche, pour répondre aux enjeux de la TEE, et relevant davantage des têtes de réseau et / ou des « gros employeurs ».

VOLET 2 // Massifier l'offre de formation sous toutes ses formes et l'adapter à l'ensemble des cibles

- » Un soutien au développement d'une offre modulaire, progressive et qualifiante, avec une structuration de parcours permettant de passer d'une sensibilisation de base à une expertise technique ou stratégique (métier +/- dédié TEE)
 - + L'obligation d'une sensibilisation à la TEE dans les formations dispensées aux encadrants et arbitres amateurs / bénévoles
 - + L'intégration de la TEE dans les formations initiales et continues (BPJEPS, DEJEPS, CQP...) via des modules spécifiques ou complémentaires pourra permettre de diffuser progressivement une culture écologique dans les métiers du sport, notamment via les diplômes professionnels ou les certifications au répertoire spécifique (dynamique décret du 6.6.25)
 - + L'instauration d'une stratégie de maintien et d'actualisation des compétences (recyclage) avec un prisme sur le sujet de la transition écologique, à régularité adaptée (5 ans ?)
- » Une **formation et un outillage des formateurs** et la construction / consolidation d'un « réservoir d'intervenants » (former des intervenants existants, identifier des « bons profils » / des personnes ressources, recruter...)
- » Un développement de **différents formats pour toucher une diversité de publics**
 - + Des réflexions sur les modalités de formation / sensibilisation pour toucher tous les publics (bénévoles, dirigeants, pratiquants, salariés, etc.) sont à développer, et définir des formats différenciés pour les bénévoles (kits simples, sessions courtes) et pour les salariés (formations approfondies et certifiantes), avec une approche progressive partant des fondamentaux pour aller vers des contenus spécifiques selon les disciplines et les profils d'acteurs.
 - + Un développement de l'offre en présentiel **ET à distance** avec un chemin d'amélioration de l'offre digitale, afin de répondre à l'ensemble des besoins. Le recours aux outils numériques (e-learning, Moocs, plateformes ressources) est perçu comme un levier pour toucher des publics dispersés et faciliter la diffusion des compétences à grande échelle
 - + La démultiplication des espaces, occasions et opportunités de sensibilisation à la TEE et au changement climatique (ses traductions concrètes, conséquences...) est également un levier clé. Différentes initiatives déjà en place (formation de formateurs puis déploiement territorial, formation en situation de travail, mutualisation temps institutionnel (type AG) avec intervention d'experts, etc.).

VOLET 3 // Développer des modules de formation spécifiques, adaptés aux contextes du terrain / des disciplines

- » *Au-delà des formations généralistes aux grands enjeux de la TEE, un développement d'un catalogue de formation plus technique et de terrain*, selon les besoins déjà identifiés comme par exemple : réparation de matériels sportifs, spécialisation dans la biodiversité locale, accompagnement à l'éco-anxiété des participants, calcul carbone / reporting, gestion de la biodiversité et des écosystèmes liés aux pratiques sportives, enseigner en milieu à forte sensibilité environnementale, etc.
- » Le développement de la capacité des professionnels du sport à **concevoir, mettre en œuvre et ajuster** leurs pratiques face aux enjeux de la transition écologique, en renforçant leur **autonomie décisionnelle et opérationnelle** dans des contextes en évolution rapide, via :
 - + Un renforcement des compétences par des approches expérientielles, 1) dès la formation initiale, par l'intégration d'approches pédagogiques actives et participatives, privilégiant la mise en situation et l'expérimentation directe, et 2) en cours de carrière, la proposition d'ateliers immersifs et pratico-pratiques, fondés sur des scénarios prospectifs issus notamment des travaux de l'ADEME, des stress tests simulant des événements climatiques ou organisationnels critiques, avec pour finalité de développer la résilience opérationnelle et la capacité d'adaptation des professionnels ;
 - + Un accès à une information experte et contextualisée, vulgarisée et contextualisée, dans une logique de veille permanente ;
 - + L'implication dans des réseaux locaux de réflexions appliquées, en lien avec les acteurs locaux du développement durable, permettant de confronter les pratiques, d'expérimenter (circuit d'apprentissage territorial, espaces d'échanges inter-sports / acteurs).

VOLET 4 // Mobiliser l'ensemble des instances de **gouvernance** du secteur du sport

- » **Une conditionnalité des aides publiques à la formation** des salariés,
- » L'intégration de la formation sur la TEE dans les **conventions d'objectifs** fédérales,
- » La nomination d'un **référent TEE dans chaque fédération**, en charge de porter ces enjeux de formation (accompagnement des structures fédérées pour identifier les formations, les financements, gérer la logistique et le temps RH nécessaire, etc.),
- » La généralisation et le déploiement d'un **programme de volontariat ou de service civique dédié à la TEE dans le sport** (d'abord à l'échelle des Comités ?), pour renforcer les actions locales et sensibiliser les jeunes,
- » Le soutien à la **réalisation de diagnostics RH « transition écologique » dans les organisations**, et le **développement d'un outil standardisé pour des diagnostics territoriaux partagés** sur les impacts du changement climatique et la biodiversité, par discipline et par territoire (encourager ainsi la mise en place de diagnostics locaux croisant les données climatiques et sportives pour définir des plans d'action locaux), à utiliser et intégrer dans l'élaboration des Projets Sportifs Locaux (PSL) (à noter que l'UDES a conçu un outil de mesure d'empreinte carbone pour les structures de l'ESS, et que le travail de diagnostic RH pourrait s'articuler / se mener en lien avec les Appuis Conseil RSE de l'AFDAS),
- » Un **accompagnement du mouvement sportif à la « captation » de ressources financières** facilitant la mise en route de projets concrets portant sur la transition : repérer, cartographier et relier les opportunités de financement (programmes TES, AMI, fonds européens, appels à projets territoriaux) qui peuvent intéresser le mouvement sportif associatif, en accompagnant les acteurs du sport à formuler et porter des projets écoresponsables au sein de ces dispositifs,
- » Le **déploiement d'une observation nationale** pour suivre l'évolution des métiers et compétences liés à la TEE dans le sport, en lien avec les fédérations et collectivités, voire avec la mise en place d'un tableau de bord national pour mesurer les progrès des fédérations et clubs sur la TEE, en visant une convergence des travaux et dynamiques (cf. l'attention sur la suite de l'EDEC)

VOLET 5 // Pour aller plus loin : Adapter les métiers sur le long terme

- » La conduite de **travaux de prospection** pour anticiper les nécessaires adaptations à plus long terme des métiers du sport au changement climatique en tenant compte notamment des enjeux suivants :
 - + Saisonnalité des pratiques,
 - + Nécessaire multi-disciplinarité des éducateurs,
 - + Connaissances et capacités à adapter les pratiques sportives face aux enjeux climatiques,
 - + Disparition de certains métiers,
 - + Construction de dispositifs passerelles pour les métiers menacés,
 - + Etc.
- » Un développement de **guides techniques pour la résilience climatique des équipements et des matériels sportifs**, en lien avec les fabricants, les collectivités et architectes, et avec une plateforme numérique de ressources
- » Une expérimentation de **droits et bonus à la reconversion écologique dans le sport** (parcours de transition professionnelle encouragé vers Sport – TEE)
- » Un soutien de **travaux de recherche et de projets de recherche appliquée** pour développer de nouveaux outils, matériaux (connaissances, informations) et dispositifs pédagogiques liés à la TEE, ainsi que sur les freins aux changements et l'évaluation des approches expérimentales, ou encore sur la triple comptabilité pour valoriser le rôle social et l'impact environnemental des clubs.

Après l'EDEC, quelle mise en œuvre du plan d'action ?

Une piste d'organisation pour continuer les travaux et le bon fonctionnement du plan

» Constituer une **instance nationale de pilotage Compétences - emploi sportif associatif & transition écologique** pour structurer un cadre national de gouvernance

- + L'instance pourra gagner à s'engager **sous la forme d'un groupe de travail à dimension informelle**, pour assurer son opérationnalité (vs. sa représentativité) tout en veillant à réunir autour de la table les institutions, organisations et acteurs investis et / ou nécessaires à la bonne conduite des travaux, échanges et réflexions (ministère des Sports, ministère de la Transition écologique, mouvement sportif, branche du sport, ADEME, UDES, OPCO AFDAS,...). Un équilibre entre les activités indoor / outdoor et une représentativité diversifiée des acteurs pourra constituer un point d'intérêt.
- + L'instance gagnera à **organiser un dialogue régulier** avec les territoires pour valoriser les retours d'expériences et capitaliser sur les projets pilotes.
- + L'instance devra tout particulièrement veiller à :
 - **Assurer la convergence et suivre les travaux engagés** sur l'évolution des métiers et compétences du secteur et leur anticipation, en synergie avec les autres initiatives en cours (projet Bio Liv du PRNTESN (ex PNRSS) – ENVSN, le projet ECO STAPS, ex plateforme Héritage P24)
 - **S'articuler avec la stratégie du PNACC Sport** et contribuer à ses objectifs (formation des formateurs en cours de lancement)
 - **Intégrer pleinement le sport dans les stratégies et dispositifs nationaux de transition écologique**, qu'ils concernent le sport ou des entrées dans lesquelles le sport a une place (PNACC Sport, ADEME AMI innovation sociale et territoriale, ADEME TES, France Nation Verte, etc.)
 - Encourager l'émergence de **Projets Sportifs Locaux « écoresponsables »**, c'est à dire qui prennent en compte les enjeux de la TEE
 - **Veiller à faire le lien avec les évolutions des autres filières et branche** sur la TEE en matière d'emplois et compétences (par exemple, un lien à faire à court terme avec le travail de l'AFDAS sur le plein-air –toute filière confondue)
- + Elle pourra s'appuyer sur des niveaux de coopération / de coordination intermédiaires, par exemple entre OPCO (avec un rôle de facilitateur pour l'UDES ou l'AFDAS par exemple), ou via une coordination inter-fédérale autour de la Transition écologique.



LYON • PARIS • BORDEAUX